



ECOLE DE CONDUITE

3 Place Grassion Fredot

38 rue du Cagnet

63670 LECENDRE

63115 MEZEL

Tél : 0473840356

Tél : 0473693971

e. mail : ecole2conduite@eco3.co

www.ecole-de-conduite-eco3.fr

PARCOURS DE FORMATION

A la signature du contrat, l'élève s'engage à respecter son parcours de formation proposé par ECO3. Parce qu'apprendre à conduire n'est pas chose facile ECO3 recherche les meilleures méthodes pour que l'élève progresse et qu'il ait une vision globale de comment va se dérouler sa formation. Il pourra mieux se situer dans son apprentissage et mesurer ses progrès.

Ainsi au premier contact, ECO3 s'engage à fournir tous les renseignements et documentations nécessaires pour ses différentes formations :

- Code de la route.
- Conduite accompagnée.
- Permis B voiture.
- Conduite supervisée.
- Post permis.

Descriptif du parcours théorique et pratique :

Pour **sa partie théorique** ECO3 propose :

- Un accès de l'apprentissage du Code de la route par internet ; l'élève apprendre à son rythme. (Séries thématiques, séries 40 questions avec correction et cours, séries examen.) L'investissement, l'assiduité et les résultats de l'élève sont suivis par informatique.
- Un accès aux agences les Mardi, Jeudi et vendredi de 14h à 19h pour réaliser des séries d'entraînement au code avec des DVD virtuels toujours à jour.
- Chaque mercredi de 14h à 16h sont organisés des cours thématiques avec un enseignant. Un thème de la Sécurité Routière sera abordé sur l'homme, le véhicule et l'environnement. En mesurer les conséquences et les effets. Ces cours seront collectifs pour favoriser l'échange et comprendre les risques réels, perçus et éventuellement pris. Ils seront axés sur le bon comportement du conducteur pour que l'élève devienne acteur de la Sécurité Routière et parage la route avec les plus vulnérables.
- Chaque mercredi de 16 à 17h un cours de code avec un véhicule aura lieu avant le passage examen Code. Il permettra de mettre du visuel à la théorie. Ainsi seront vu les éléments mécaniques du véhicule, l'installation au poste de conduite et de ses passagers, les voyants et commandes.
- Avant son passage examen du code de la route, l'élève aura également suivi ses 2 premiers cours de conduite sur simulateur qui lui apportera une meilleure compréhension de la mécanique, du volant, boîte de vitesse et pédales et aussi se familiariser aux termes plus techniques (embrayer, débrayer, point de patinage...)

Un lien sera fait avec sa fiche de suivie et son livret de conduite. A l'issue de l'examen en cas d'échec un débriefing aura lieu pour analyser les erreurs et conseiller à l'élève ce qu'il doit plus travailler.

Pour **sa partie pratique** ECO3 propose :

Un enseignement selon le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne (REMC) selon 4 compétences :

- Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétences intègre plusieurs objectifs (32) de travail à atteindre et mesurables grâce à la fiche de suivi de l'élève. Le moniteur remplira à chaque fin de leçon cette fiche et ainsi validera les objectifs avec progressivité (objectif abordé, traité et assimilé). L'élève en autoévaluation remplira son livret en ayant été sensibilisé aux risques de chaque objectif, aux influences et pressions.

Cette progressivité entrainera l'élève à évoluer de façon alternée sur des phases de conduite :

- En ville (trafic dense, carrefours complexes et apprendre à partager la route avec les autres usagers.
- En rase campagne (routes étroites, sinueuses avec déclivité)
- Sur autoroute (portion à 100km/h si limité à 110 ; 110km/h si limité à 130)

Le moniteur amènera son élève à l'analyse de chaque situation (sa tâche de conduite).

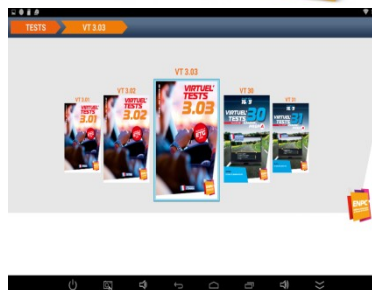
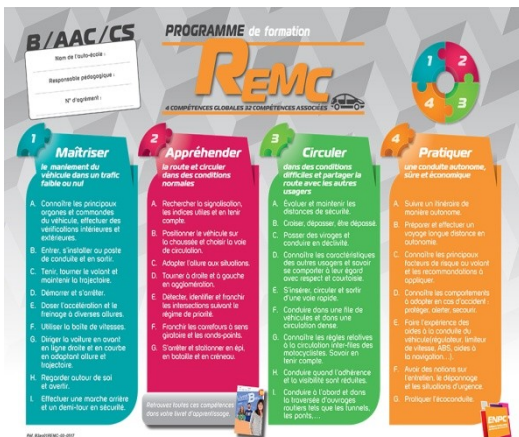
Selon les saisons 1 ou 2 cours seront positionnés de nuit.

En hiver, l'accent sera mis sur le passage des ponts, le verglas, la tenue de route et l'équipement du véhicule.

En été, l'accent sera plus sur le verglas d'été, la fatigue et la prise de risque.

ECO3 pour optimiser ses cours demande à ses élèves de finir leur cours où commence le prochain. Ainsi le suivant ramène le premier élève et ce dernier peut profiter de 10 à 30 mns d'écoute pédagogique. Il observe la conduite et écoute les commentaires du moniteur. Cela augmente sa progression et l'analyse des situations.

Après un minimum de 20 heures de conduite et lorsque les 4 compétences sont atteintes une place d'examen sera proposée. A son issue un débriefing aura lieu pour analyser l'examen. En cas d'échec ECO3 proposera quelques cours en plus où une phase en conduite supervisée.



Sarl ECO3 au capital de 3 000 euros. N° Siren : N° 751 969 072 00014. N° Agrément **Le Cend्रे** : E1806300100 /N° Agrément **Mezel** : E1806300090.
 N° TVA FR 53 751 969 07200014. Contrat de cautionnement permis à 1 euro : N° 4000 712 769/0

Service de médiation gratuit MEDICYS qui peut être joint par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : Medicys, 73 bd de Clichy – 75009 Paris